

Rapport public Parcoursup session 2023

Concours des écoles nationales vétérinaires publiques - Formation Bac+6

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
École nationale vétérinaire d'Alfort - Formation Bac+6 - Concours commun première année	Jury par défaut	Tous les candidats	55	4542	200	223	17
École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes Atlantique (Oniris) - Campus vétérinaire - Formation Bac+6 - Concours commun première année	Jury par défaut	Tous les candidats	55	4542	225	240	17
École nationale vétérinaire de Toulouse - Formation Bac+6 - Concours commun première année	Jury par défaut	Tous les candidats	55	4542	184	214	17
Institut national	Jury par	Tous les	55	4542	157	175	17

d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement - Formation Bac+6 - Concours commun première année	défaut	candidats					
---	--------	-----------	--	--	--	--	--

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le terme « d'aptitudes » exprime la notion de potentiel à développer, et les termes de « capacité » ou de « maîtrise » sont employés lorsque les attendus sont plus exigeants.

Souhaiter travailler avec les animaux et leurs produits (viande, lait...), en établissements de soins vétérinaires, en élevage ou dans l'industrie

- aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ;
- faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ;
- aptitude à décrire l'ensemble des métiers de vétérinaire.

Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

- aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ;
- maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.

Disposer de bonnes compétences en communication

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ;
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ;
- aisance avec les outils numériques.

Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques

- capacité d'apprentissage : mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome ;
- aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ;
- aptitude à développer une habileté manuelle de précision.

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ;
- capacité à interagir au sein d'un groupe, à écouter, à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ;

- aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

Conditions d'inscription

Pour formuler un vœu pour le concours vétérinaire post-bac, il faut être citoyen français, ou d'un pays de l'Union européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Islande, Norvège ou Liechtenstein) ou de la Confédération suisse.

Le concours est ouvert aux élèves de terminale, scolarisés en France ou à l'étranger, préparant pour la première fois un baccalauréat général, ou aux élèves scolarisés hors France métropolitaine, ayant préparé pour la première fois et obtenu le baccalauréat général au cours de l'année scolaire du concours, ou encore aux élèves scolarisés en dernière année d'études secondaires à l'étranger et préparant pour la première fois ou ayant obtenu dans l'année scolaire, un diplôme de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat général.

Toutes les conditions pour pouvoir concourir par la voie post-bac sont précisées dans l'arrêté du 1er août 2019 consolidé <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038925914/2021-01-04>

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

École nationale vétérinaire d'Alfort - Formation Bac+6 - Concours commun première année :

Les études vétérinaires durent six ans après le bac : cinq ans de tronc commun et une année d'approfondissement dans un domaine professionnel. Elles permettent d'acquérir les compétences définies dans le référentiel national de compétences.

La première année commune aux ENV, définie par arrêté, comprend dix unités d'enseignement dont les titres sont :

Bases chimiques et structurales des biomolécules

Biologie et thermodynamique cellulaires

Organisation des appareils et étude des fluides biologiques

Mathématiques appliquées aux études vétérinaires

Approche phylogénétique et écosystémique de la biodiversité

Méthodes et démarches d'apprentissage, outils de communication

Vétérinaires, Animal et société

Énergie, cinétique et métabolisme

Approche physiologique d'un organisme et interprétation physique

Physique et Chimie au cœur du diagnostic et de la thérapeutique animale

Le programme général des autres années d'études est disponible sur le site web de l'établissement [ici](#).

École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes Atlantique (Oniris) - Campus vétérinaire - Formation Bac+6 - Concours commun première année :

Les études vétérinaires durent six ans après le bac : cinq ans de tronc commun et une année d'approfondissement dans un domaine professionnel. Elles permettent d'acquérir les compétences définies dans le référentiel national de compétences.

La première année commune aux ENV, définie par arrêté, comprend dix unités d'enseignement dont les titres sont :

Bases chimiques et structurales des biomolécules

Biologie et thermodynamique cellulaires

Organisation des appareils et étude des fluides biologiques

Mathématiques appliquées aux études vétérinaires

Approche phylogénétique et écosystémique de la biodiversité

Méthodes et démarches d'apprentissage, outils de communication

Vétérinaires, Animal et société

Énergie, cinétique et métabolisme

Approche physiologique d'un organisme et interprétation physique

Physique et Chimie au cœur du diagnostic et de la thérapeutique animale

Le programme général des autres années d'études est disponible sur le site web de l'établissement [ici](#).

École nationale vétérinaire de Toulouse - Formation Bac+6 - Concours commun première année :

Les études vétérinaires durent six ans après le bac : cinq ans de tronc commun et une année d'approfondissement dans un domaine professionnel. Elles permettent d'acquérir les compétences définies dans le référentiel national de compétences.

La première année commune aux ENV, définie par arrêté, comprend dix unités d'enseignement dont les titres sont :

Bases chimiques et structurales des biomolécules

Biologie et thermodynamique cellulaires

Organisation des appareils et étude des fluides biologiques

Mathématiques appliquées aux études vétérinaires

Approche phylogénétique et écosystémique de la biodiversité

Méthodes et démarches d'apprentissage, outils de communication

Vétérinaires, Animal et société

Énergie, cinétique et métabolisme

Approche physiologique d'un organisme et interprétation physique

Physique et Chimie au cœur du diagnostic et de la thérapeutique animale

Le programme général des autres années d'études est disponible sur le site web de l'établissement [ici](#).

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement - Formation Bac+6 - Concours commun première année :

Les études vétérinaires durent six ans après le bac : cinq ans de tronc commun et une année d'approfondissement dans un domaine professionnel. Elles permettent d'acquérir les compétences définies dans le référentiel national de compétences.

La première année commune aux ENV, définie par arrêté, comprend dix unités d'enseignement dont les titres sont :

Bases chimiques et structurales des biomolécules

Biologie et thermodynamique cellulaires

Organisation des appareils et étude des fluides biologiques

Mathématiques appliquées aux études vétérinaires

Approche phylogénétique et écosystémique de la biodiversité

Méthodes et démarches d'apprentissage, outils de communication

Vétérinaires, Animal et société

Énergie, cinétique et métabolisme

Approche physiologique d'un organisme et interprétation physique

Physique et Chimie au cœur du diagnostic et de la thérapeutique animale

Le programme général des autres années d'études est disponible sur le site web de l'établissement [ici](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Phase d'admissibilité :

Les éléments du dossier des candidats qui ont été pris en compte par la Commission d'Examen des Vœux ont été publiés sur le site dédié au concours vétérinaire post-bac et sont décrits sur Parcoursup dans la rubrique dédiée aux critères généraux d'examen des vœux.

Ont été notamment pris en compte les résultats scolaires de première et de terminale rapportés à la moyenne de la classe dans les disciplines suivantes :

- Histoire/Géographie ;
- Langues vivantes A et B ;
- Notes des trois spécialités de première ;
- Notes des deux spécialités de terminale ainsi que les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat 2023.

Les éléments qualitatifs présents dans la fiche avenir des candidats ou concernant leur environnement scolaire ont été également pris en compte par la Commission d'Examen des Vœux.

Les dossiers des candidats préparant un baccalauréat binational, international ou son équivalent étranger ont été traités et examinés attentivement.

La Commission d'Examen des Vœux s'est ensuite fondée, à partir d'un préclassement fourni par l'outil d'aide à la décision (cf. ci-dessous), sur l'ensemble de ces éléments pour établir la liste des admissibles.

Phase d'admission :

Les épreuves étaient constituées de sept épreuves chronométrées de 10 minutes, que les candidats ont passées en permutation circulaire. L'ordre de passage retenu était l'ordre déterminé par le calendrier de rendez-vous de Parcoursup. Quatre épreuves ont consisté en un entretien scénarisé avec un examinateur, sur des thèmes qui ont été annoncés très en amont sur le site web du concours (expériences de travail en relation avec les animaux, perspectives d'avenir, bien-être animal et dilemme éthique). Les trois autres épreuves reposaient sur un questionnaire à choix multiple informatisé qui portait également sur un thème annoncé à l'avance (calcul arithmétique, interprétation de données et aptitudes visio-spatiales). Elles ont été organisées en visioconférence.

Chaque épreuve avait un poids équivalent dans la note finale.

Tous les examinateurs ont reçu en mars une formation spécifique. Une analyse statistique a été effectuée afin de vérifier la présence ou l'absence d'un effet examinateur sur les scores attribués dans chaque épreuve d'entretien. Le cas échéant, une harmonisation des scores par péréquation des moyennes et des écarts-type a été réalisée.

Le score final dont est issu le classement pédagogique résulte de la somme des scores des sept épreuves. Les scores calculés pour l'admissibilité n'ont pas été repris pour la phase d'admission.

Pour que Parcoursup détermine l'ordre d'appel, le taux minimal de boursiers de l'enseignement secondaire a été fixé à 17%.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Phase de formulation des vœux :

Les rares difficultés rencontrées, génératrices de messages via le formulaire de contact du site web, auxquels une réponse systématique a été apportée, tenaient essentiellement à l'absence de lecture, ou à une lecture partielle, des informations précises mises en ligne sur le site du concours et sur la plateforme Parcoursup. Ainsi, par exemple, le questionnaire de pré-orientation était spécifique à ce concours. L'adresse URL qui permet d'y accéder était précisée sur Parcoursup. Pour autant, 334 candidats n'ont pas rempli le questionnaire de pré-orientation.

Les enseignements de spécialités recommandés (SVT ou biologie/écologie, physique/chimie et mathématiques en classe de première puis SVT ou biologie/écologie et physique/chimie en terminale) ont été largement communiqués. Ces recommandations ont été suivies par la majorité des candidats ayant réussi le concours.

Il est recommandé de **prendre connaissance très attentivement des informations disponibles sur le site du concours et de la fiche formation de Parcoursup** et de participer aux forums organisés par les écoles vétérinaires.

Phase d'admissibilité :

Les candidats admissibles ont été informés dès le lundi 17 Avril au soir et ont pu organiser leur rendez-vous pour les épreuves d'admission. En revanche, les candidats non admissibles ont reçu un mail dès le mardi 18 avril pour être informés de leur situation en amont de la publication des résultats par Parcoursup. Phase d'admission La Commission d'Examen des Vœux a été impressionnée par la maturité, les qualités intellectuelles et les capacités de communication de la majorité des candidats, ce qui l'a conduite à classer 500 des 843 admissibles. Aucune recommandation particulière n'est à émettre sur la préparation aux épreuves sinon, une fois de plus, de **bien lire et respecter l'ensemble des consignes** mises à disposition sur le site web du concours et dans le règlement de ce dernier. On rappellera que le téléchargement de ce règlement est obligatoire et qu'il est impératif de le lire attentivement.

Il est impératif que les candidats admissibles vérifient leur matériel informatique (ordinateur, casque, micro, caméra) et **leur connexion internet bien avant le début des épreuves d'admission**. Attention, l'utilisation d'une tablette est interdite pendant les épreuves.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Résultats scolaires de première et de terminale dans les disciplines suivantes: - Histoire/Géographie - Langues vivantes A et B - Notes des trois spécialités de première - Notes des deux spécialités de terminale. Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat.	Moyennes des bulletins de première et de terminale, rapportées à la moyenne de la classe. Pour les notes de première : en histoire-géographie, langues vivantes A et B, et dans les 3 spécialités. Pour les notes de terminale : en histoire-géographie, langues vivantes A et B et dans les deux spécialités. Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités de raisonnement	Agilité et cohérence du raisonnement. Assertivité. Capacité à interpréter des données.	Évaluées lors des épreuves. Aptitude à construire rapidement un raisonnement cohérent. Aptitude à structurer une argumentation en tenant compte d'opinions divergentes voire opposées. Aptitude à interpréter rapidement des tableaux et des figures simples.	Essentiel
	Aptitude au calcul arithmétique	Précision et rapidité des calculs et compréhension du contexte.	Évaluée lors des épreuves. Aptitude à effectuer rapidement et efficacement des calculs simples, faisant appel à des notions	Essentiel

			élémentaires, dont le produit en croix.	
	Aptitudes visio-spatiales	Représentation dans l'espace.	Évaluée lors des épreuves. Aptitude à se représenter dans l'espace des figures géométriques en deux et trois dimensions.	Essentiel
	Méthodes de travail	Organisation et anticipation dans le travail.	Évaluées via la fiche Avenir. Aptitude à anticiper et prévoir le travail nécessaire, à s'organiser pour le réaliser et à contrôler le résultat obtenu.	Important
Savoir-être	Capacités de communication	Clarté et efficacité de la communication orale.	Évaluées lors des épreuves. Aptitude à s'exprimer oralement avec aisance, à structurer son discours et à interagir avec des interlocuteurs en prenant en compte leurs réactions.	Essentiel
	Capacité à s'investir	Participation à des activités collectives et interactions sociales.	Évaluée via la fiche Avenir. Participation en classe, à la vie de la classe, interactions avec les camarades.	Important
	Autonomie	Organisation et mise au travail en autonomie.	Évaluée via la fiche Avenir. Aptitude à travailler sans stimulation extérieure. Curiosité personnelle.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence	Connaissance en lien avec le travail avec des animaux	Connaissances sur l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux,	Évaluée via la fiche Avenir et lors des épreuves. Connaissances réalistes,	Essentiel

du projet		environnementaux. Connaissances générales des différentes facettes des métiers de vétérinaire, des débouchés et des réalités du marché de l'emploi. Cohérence du projet professionnel.	appuyée sur des expériences de terrain ou de l'information récoltée auprès de sources fiables. Eléments de projection dans un avenir professionnel.	
	Motivation	Motivation à travailler, à se former, et motivation professionnelle.	Évaluée via la fiche Avenir et lors des épreuves. Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé. Intérêt pour le monde animal, notamment l'animal domestique. Réalisations de stage dans des structures en rapport avec le monde animal. Participation à un dispositif de type Cordées de la réussite	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aptitude à l'engagement personnel	Engagement citoyen avéré.	Évaluée via la fiche Avenir et lors des épreuves. Engagement avéré dans des activités citoyennes, associatives, culturelles ou humanitaires.	Important

Signature :

Pierre Sans,
 Directeur de l'établissement Concours des écoles
 nationales vétérinaires publiques